



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



MENACE SUR LES SHS EN FRANCE : LE CNRS RETIRE DEFINITIVEMENT SA TUTELLE AU CEPEL

Communiqué des membres du CEPEL, Montpellier le 6 octobre 2025

Le 22 septembre 2025, la direction du CEPEL a appris que le CNRS-SHS retirerait sa tutelle au CEPEL à la fin de l'année 2026. Cette annonce met un terme à dix mois d'atermoiement sur l'investissement quarantenaire du CNRS dans notre UMR. En novembre 2024, la brutalité de l'annonce initiale de retrait avait donné lieu à une mobilisation telle que le CNRS-SHS avait proposé des solutions alternatives : des hypothèses de fusion finalement impraticables puis, avec l'accord de l'Université, un projet d'Équipe Mixte de Recherche (EMR) concentrant, non sans éprouver la cohésion du collectif, les moyens CNRS sur une partie réduite de l'effectif au sein d'une unité enveloppante universitaire accueillant le reste de l'équipe. Fort du soutien d'une directrice de recherche CNRS souhaitant en prendre la responsabilité, le projet d'EMR a été élaboré, a fait l'objet d'une première discussion sur des dimensions techniques, puis a été positivement évalué au plan de son intérêt scientifique.

La gouvernance de CNRS-SHS, en la personne de son directeur et de son directeur-adjoint scientifique (section 43 du comité national), a cependant informé l'Université et le CEPEL de son refus d'accompagner ce projet. Il a avancé pour cela le motif d'une absence de « présomption d'attractivité » alors même qu'un renfort par une DR CNRS était acquis, ce qui laissait entrevoir de nouvelles perspectives. Ainsi, le CNRS a conduit le CEPEL à travailler sur l'hypothèse d'évolution qu'il lui proposait, sans apporter le moindre appui à ce titre, sans tenir compte des troubles psycho-sociaux entraînés par l'incertitude de la situation pour les personnels concernés, sans même projeter combien l'attractivité attendue pouvait elle-même être fragilisée par l'annonce de retrait : comme dit l'adage, *qui veut noyer son chien l'accuse de la rage*.

Ni l'argument du soutien de l'Université à ce projet, sur un site d'excellence où le partenaire CNRS est concerné par la faiblesse des sciences sociales, maintes fois dénoncée ; ni l'appui sans faille des autorités scientifiques et sociétés savantes ; ni la désastreuse concentration des chercheurs sur la place parisienne (en science politique, près des trois quarts des CR et DR y sont établis) ; ni le pari de laisser une équipe à qui on l'avait proposé de faire ses preuves en matière d'innovation thématique et organisationnelle - n'auront donc fait varier une décision vraisemblablement prise depuis longtemps par la gouvernance susnommée du CNRS.

Les membres du CEPEL déplorent tout autant cette décision que les procédés du CNRS, qui auront donc conduit à la suppression de l'une des rares UMR à dominante de science politique du Sud de la France.

Les membres du CEPEL